



COMMUNIQUE DE PRESSE

Vendredi 18 décembre 2020

Le projet d'urbanisation au Vallonnet est annulé

A l'extrémité de la Maurienne, aux sources de l'Arc, la vaste commune de Bonneval sur Arc (11200 ha) est riche d'un patrimoine naturel de grande qualité : le cirque des Évettes, le lac Blanc et le refuge du Carro, le Col de l'Iseran...

Une grande partie de la commune de Bonneval est intégrée dans le cœur du Parc national de la Vanoise en continuité avec le parc italien du Grand Paradis.

Le vieux village de Bonneval est reconnu parmi les plus beaux villages de France et le hameau de l'Écot est inscrit au titre des sites. La commune de Bonneval (269 habitants permanents en 2017) a créée, à partir de 1967 une petite station de ski avec 25 km de pistes de ski. Environ 2200 lits touristiques existent dans la commune dont la moitié est peu utilisée (lits froids).

Les remontées mécaniques de Bonneval nécessitent une rénovation d'un coût évalué à 10 millions d'euros. L'assainissement collectif est aussi à réaliser (7 M).

Pour faire face à ces dépenses, la commune de Bonneval a prévu la création entre le vieux village et le hameau de l'Écot d'une urbanisation au Vallonnet d'environ 1300 lits touristiques sous le statut d'hôtellerie et de 100 lits sous forme de gîtes.

De nombreuses associations, locales ou nationales, voire des administrations, ont émis des sérieuses réserves à l'encontre de ce projet d'urbanisation.

Ce projet a néanmoins été autorisé, le 9/07/2018, par le Préfet de Massif des Alpes.

Aussi les associations France Nature Environnement (FNE) Aura et Savoie et Mountain Wilderness (MW) ont déposé un recours contre cette autorisation.

Le tribunal administratif de Grenoble a annulé, le 24/11/2020, l'autorisation préfectorale de 2018, en raison de l'absence d'évaluation environnementale du projet.

Sans attendre cette décision, et suite aux élections municipales, la commune avait annoncé revoir son projet, en recherchant la création de nouvelles capacités d'hébergement par la réhabilitation de bâti ancien ou de constructions nouvelles dans le cœur de village, projet alliant à la fois enjeu économique et respect du site.

Contacts presse :

André Collas – andre.collas39@gmail.com

Annie Collombet – vamaurienne@yahoo.fr

Vincent Neirinck – vn@mountainwilderness.fr